



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exonération

Question écrite n° 105663

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur les exonérations de cotisations sociales sur les salaires dont bénéficient les associations qui ont un siège social situé dans une Zone de revitalisation rurale et présentant le caractère d'intérêt général. Il lui demande de lui faire connaître la définition que ses services donnent à la notion « d'association d'intérêt général ».

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105663

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10209